

MINISTÈRE
DES AFFAIRES CULTURELLES

Paris. le 17 octobre 1959.

DIRECTION
DES ARCHIVES DE FRANCE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ARCHIVES DE FRANCE

à

MESSIEURS LES DIRECTEURS DES SERVICES
D'ARCHIVES DES DÉPARTEMENTS

Service Technique
no. AD 59-31.

O B J E T : Envoi de registres concernant le Ravitaillement de la
Nation en temps de guerre.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les services de l'Agence judiciaire du Trésor procèdent actuellement à la liquidation des documents concernant le Ravitaillement de la Nation en temps de guerre qu'ils se trouvaient détenir.

Parmi ces documents, un certain nombre concernent les départements : ce sont des registres de comptes spéciaux, qui avaient été adressés par les Directions départementales du Ravitaillement pour apuration des comptes.

Il m'a semblé opportun de répartir ces registres entre les différents départements intéressés.

Vous recevrez donc prochainement ceux qui concernent votre département; leur nombre varie, selon les cas, de 5 ou 6 registres à une trentaine de registres.

Vous voudrez bien m'en accuser réception, et les intégrer à la série M de votre dépôt, en annexe aux fonds du Ravitaillement général provenant de la Préfecture et de la Direction départementale du Ravitaillement.

André CHAMSON,
de l'Académie française.